

# MAIRIE DE MASSY

(ESSONNE)

## AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 novembre 2023**

**se réunira à l'Espace Liberté**

**le jeudi 30 novembre 2023 à 20 H 30**

### **ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023 A 20 H 30**

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités.

1 – Election d'un nouvel adjoint au Maire à la suite de la démission de la 8e adjointe.

*Nicolas SAMSOEN*

2 – Débat d'orientation budgétaire 2024.

*Tama SAMAKE*

3 – Décision Modificative Budgétaire numéro deux – budget principal.

*Tama SAMAKE*

4 – Décision Modificative Budgétaire numéro deux – budget annexe ZAC Franciades Opéra.

*Tama SAMAKE*

5 – Versement des subventions d'équilibre du budget principal vers le budget ZAC Franciades Opéra.

*Tama SAMAKE*

6 – Convention avec la Région pour le soutien à la désimperméabilisation de l'avenue de l'Europe.

*Tama SAMAKE*

7 – Convention avec la Région pour la création de deux terrains synthétiques et d'éclairage au sein du parc Georges Brassens.

*Tama SAMAKE*

8 – Renouvellement de la convention avec ANTAI 2024-2026 pour le recouvrement du forfait post stationnement (FPS).

*Tama SAMAKE*

9 – Marché public de service d'assurances - Attribution des 4 marchés d'assurances et autorisation de la signature des marchés avec les sociétés attributaires.

*Tama SAMAKE*

10 – Attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents municipaux.

*Anne BRODU*

11 – Adhésion à la protection sociale complémentaire 2024-2029.

*Anne BRODU*

12 – Modalités de rémunération et de récupération des périodes de surveillance nocturne assurées pendant les séjours.

*Anne BRODU*

13 – Remboursement des frais de missions du personnel municipal – Actualisation des montants.

*Anne BRODU*

14 – Frais de représentation du Maire.

*Anne BRODU*

15 – Signature d'une convention relative à la mise à disposition d'un ergonome du centre interdépartemental de gestion (CIG) de la grande couronne pour une mission de conseil en prévention des risques.

*Anne BRODU*

16 – Délibération autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi de chargé d'opération Espaces Publics.

*Anne BRODU*

17 – Le budget participatif – modification du règlement.

*Anne BRODU*

18 – Convention avec l'entreprise de crèches Les Petits Chaperons Rouges.

*Véronique ZELLER*

19 – Approbation du projet de fonctionnement et sollicitation du renouvellement de l'agrément auprès de la CAF du RPE de Villaine.

*Véronique ZELLER*

20 – Marché de fournitures de denrées alimentaires.

*Véronique ZELLER*

21 – Attribution d'une subvention sur projet à l'association ADAPEI91 – année 2023.

*Véronique ZELLER*

22 – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association ESPACE SINGULIER pour « CHEZ EVA » - année 2023.

*Véronique ZELLER*

23 – Présentation du rapport d'activités 2022 du Syndicat intercommunal de Restauration de ville de Massy, Chilly-Mazarin et Epinay-sur-Orge (SIRMC).

*Elisabeth PHLIPPOTEAU*

24 – Subvention exceptionnelle au Syndicat intercommunal des villes de Massy, Chilly-Mazarin et Epinay -Sur-Orge (SIRMC).

*Elisabeth PHLIPPOTEAU*

25 – Renouvellement du "Label information Jeunesse" de l'Espace Jeunesse délivré par la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports ( DRAJES) et la Région Ile de France (IDF) pour les années 2023 à 2026.

*Ismaël ABOUDAOU*

26 – Présentation du rapport d'activité de la Communauté d'agglomération Paris Saclay.

*Pierre OLLIER*

27 – Attribution d'une subvention d'investissement à l'association technique massicoise pour l'action culturelle (ATMAC) pour le renouvellement du matériel son et lumières au titre de l'année 2023.

*Pierre OLLIER*

28 – Avenant n°1 à la convention d'aide au développement 2023 avec l'association les orchestres de Massy en Essonne 2023 - subvention exceptionnelle.

*Pierre OLLIER*

29 – Opéra de Massy - Présentation du rapport d'exécution de la délégation de service public saison 2021/2022.

*Pierre OLLIER*

30 – Dénomination du nouveau gymnase de Vilgénis : Monique Dupont Desgrolard.

*Olivier ROVERC'H*

31 – Attribution d'une subvention à l'association Massy Essonne Handball.

*Olivier ROVERC'H*

32 – Attribution d'une subvention sur projet à l'association FLAM91 pour sa participation à la Champions League à Belgrade.

*Olivier ROVERC'H*

33 – Attribution d'une subvention à l'association Massy Athletic sport pour le cross de décembre.

*Olivier ROVERC'H*

34 – Contribution financière de l'association Entente Sportive de Massy (ESM) section escalade pour l'aménagement des voies d'escalade du complexe sportif de la poterne.

*Olivier ROVERC'H*

- 35 – Adhésion à la compétence « développement des usages et services numériques » du syndicat mixte ouvert Essonne Numérique  
*Franck ROUGEAU*
- 36 – Ouverture dominicale des commerces de détail pour l'année 2024.  
*Cécile MANOHA*
- 37 – Ouverture dominicale des professionnels de l'automobile pour l'année 2024.  
*Cécile MANOHA*
- 38 – Offre de bons d'achats aux nouveaux massicois.  
*Cécile MANOHA*
- 39 – Contrat d'affermage des marchés forains de la ville de Massy avec la société EGS-SA : présentation des comptes d'exploitation pour l'année 2022.  
*Cécile MANOHA*
- 40 – Approbation et autorisation de signature de la convention de délégation de service public des marchés d'approvisionnement de la ville de Massy.  
*Cécile MANOHA*
- 41 – Attribution de subventions aux syndicats de copropriétés pour l'installation d'un système de vidéoprotection.  
*Benjamin ALLOUCHE*
- 42 – Adoption de la convention de mutualisation des Certificats d'Energie (CEE).  
*Yann DELALANDE*
- 43 – Marché T23032 - Travaux d'aménagement de la médiathèque Cocteau de la ville de Massy - Approbation de l'attribution et de la signature du lot n°3 avec la société attributaire.  
*Yann DELALANDE*
- 44 – Marché T23056 - Taille et soins des arbres d'ornement - Approbation du dossier de consultation des entreprises, du lancement de la procédure adaptée ouverte de l'attribution et de la signature de l'accord-cadre avec la société attributaire.  
*Hakim SOLTANI*
- 45 – Contribution financière due à ERDF pour extension du réseau électrique lors de la réalisation de travaux autorisés suite à une déclaration préalable de la société ENORIS.  
*Hakim SOLTANI*
- 46 – Droits d'occupation temporaire du domaine public – Tarifs à compter du 1er janvier 2024.  
*Hakim SOLTANI*
- 47 – Autorisation d'aliénation de véhicules.  
*Hakim SOLTANI*
- 48 – Avenant n°1 à la convention de prestation des services pour l'entretien des deux gares routières du pôle multimodal de Massy.  
*Hakim SOLTANI*
- 49 – Dénomination d'une place : Irena Sendler.  
*Hakim SOLTANI*
- 50 – Dénomination d'un rond point : Georgette Benard.  
*Hakim SOLTANI*
- 51 – Avenant n°1 à la convention financière entre la communauté d'agglomération Paris-Saclay et la commune de Massy pour la refacturation de frais liés au service public de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.  
*Caroline CAILLEAU*
- 52 – Approbation des comptes rendus annuels d'activités 2022 des ZAC de Massy concédées à PARIS SUD AMÉNAGEMENT.  
*Hélène BACH*
- 53 – Approbation du rapport annuel au Conseil municipal des représentants de la Ville de Massy au Conseil d'administration de PARIS SUD AMÉNAGEMENT sur l'exercice 2022  
*Hélène BACH*
- 54 – Centre-Ville – préemption d'un local sis 5 Place Schoelcher – approbation de l'acquisition du bien aux conditions financières de la déclaration d'aliéner.  
*Hélène BACH*
- 55 – ZAC PLACE VICTOR BASCH - avenant n°17 au traité de concession (prolongation de la durée)  
*Hélène BACH*
- 56 – ZAC CARNOT TGV - avenant n°19 au traité de concession (modification des montants de la subvention d'équilibre)  
*Hélène BACH*

57 – ZAC DU SQUARE - avenant n°8 au traité de concession.  
(modification des montants de la subvention d'équilibre)

*Hélène BACH*

58 – ZAC DU SQUARE - acquisition des parcelles assiette des espaces publics réalisés .  
dans le cadre de la ZAC (en préparation de la clôture de la ZAC)

*Hélène BACH*

59 – ZAC DE LA BONDE - avenant n° 10 au traité de concession.  
(modification participation Ville, modalités rémunération commercialisation, prolongation  
durée)

*Hélène BACH*

60 – ZAC DES FRANCIADES - avenant n° 7 au traité de concession .  
(modification rémunération, prolongation durée)

*Hélène BACH*

61 – ZAC VILGENIS - approbation de la modification du programme des équipements  
publics (Modification des participations respectives au groupe scolaire et à la crèche avec  
total maintenu).

*Hélène BACH*

62 – ZAC VILGENIS - avenant n° 2 au traité de concession.  
(modification rémunération, prise en compte modification du Programme des Équipements  
Publics)

*Hélène BACH*

63 – ZAC AMPERE – avenant n°12 au traité de concession (modification des montants de la  
subvention d'équilibre).

*Hélène BACH*

<b>Liste des décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales</b>	
<b>Conseil municipal du 30 novembre 2023</b>	
<b>Date</b>	<b>Objet</b>
19/09/2023	Signature accord-cadre n° JE23001, passé en procédure adaptée, ayant pour objet la location de minibus de 9 places sans chauffeur pour les différents services de la ville, au départ de Massy. A prix unitaires à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 K € HT soit un montant maximum de 20 K€ HT. Société MASSOUTRE LOCATIONS.
20/09/2023	Signature d'un avenant n°1 avec la société CMP SA, marché n°T23029 Création d'un nouvel accès principal au gymnase Camus pour un montant de 1 847 € HT.
29/09/2023	Signature de l'accord-cadre n°T23034 passé en procédure adaptée ayant pour objet l'achat de fournitures horticoles pour les besoins de la ville de Massy avec la société COBALYS pour un montant maximum annuel de 52 500 € HT, soit un montant pour toute la durée du marché de 210 000 € HT.
01/10/2023	Acceptation ces conditions générales de prestation de la société Île de loisirs de Buthiers pour des séances de multi-activités sportives le 30 Octobre 2023 dans le cadre de Massy Sports Vacances.
04/10/2023	Signature du marché n°T23005 passé en procédure adaptée ayant pour objet la création et l'entretien des systèmes d'arrosage intégrés - relance lot 2 Entretien équipements arrosage intégrés sur terrains de sport, avec la société TERIDEAL SEGEX ENERGIES pour un montant annuel de 4 737,60 € HT (part forfaitaire) et sans montant minimum et pour un montant maximum annuel de 25 K€ HT(entretien curatif).
02/11/2023	Signature avenant n°2 avec la société MBM au marché de réaménagement de la crèche Vilgénis, lot n°4, ayant pour objet l'ajout de travaux supplémentaires d'un montant de 7 573,50 € HT.
09/11/2023	Signature d'un avenant n°1, avec la société MASSOUTRE LOCATIONS, du marché JE230001, ayant pour objet la location de minibus de 9 places sans chauffeur pour les différents services de la ville, au départ de Massy.

07/11/2023	Signature d'un avenant n°2 avec la société MAJ ELIS de l'accord-cadre n°EDU2109 relatif à la location et l'entretien de linge pour les restaurants municipaux de la ville de Massy ayant pour objet d'augmenter le montant maximum annuel de 15 000 € HT pour l'année en cours et de 10 000€ HT pour la dernière année du marché. Le montant maximum toutes périodes confondues passe de 75 000 € HT à 100 000 € HT.
10/11/2023	Signature du marché INT2315 ayant pour objet le renouvellement du logiciel E-CANDIDATE.
10/11/2023	Signature du marché INT2316 ayant pour objet le renouvellement du logiciel EVAL.
15/11/2023	Signature du marché INT2317 ayant pour objet l'acquisition du logiciel POSTES-IT.
21/11/2023	Décision reprise sur provisions ZAC PARIS CARNOT TGV-tampon.
13/11/2023	Signature du marché n°T23016 passé en procédure adaptée ayant pour objet la maintenance préventive, corrective des circuits d'extraction et de ventilation des bâtiments communaux de la ville de Massy, avec la société SDI VENTILATION. Montant maximum annuel pour part à BDC 23 000 € HT soit un montant maximum de 53 000 € HT incluant la part forfaitaire et à BDC, soit un montant maximum de 92 000 € ht pour la part à bons de commande, soit 212 000 € HT incluant la part forfaitaire et à bons de commande sur toute la durée du marché.

**Fait à Massy, le 24 novembre 2023**

**Le Maire,**

**Nicolas SAMSOEN**